

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur  
et de la recherche scientifique

Université Abderrahmane MIRA- Béjaia  
Faculté de Droit et des Sciences Politiques



جامعة بجاية  
Tasdawit n' Bgayet  
Université de Béjaïa

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة عبد الرحمن ميرة - بجاية  
كلية الحقوق والعلوم السياسية

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

### Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 04	05/05/2022	■	

#### Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

### Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen  
Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

**1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté**  
**Membres du conseil scientifique de la faculté <sup>1</sup>**

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	BERRI Nourdinne	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekur	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAOUICHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.



## Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base
2	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
3	TEBBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
4	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A
5	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire

### I- Ordre du jour de la session

1. Validation de supports pédagogiques ;
2. Désignation de nouveaux rédacteurs en chef des revues RARJ et LARENJ ;
3. Désignations au sein du Comité de formation doctorale CFD ;
4. Manifestations scientifiques.

### II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

#### Point n° 1 : Validation de supports pédagogiques

##### 1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider sept (07) supports pédagogiques présentés par :

■ **M. MAÏFI Laziz**, Maître de conférences classe A, Intitulé :

" محاضرات في القانون الدستوري (النظرية العامة للدولة - النظرية العامة للدساتير) "

Destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année Licence.

■ **M. MAÏFI Laziz**, Maître de conférences classe A, Intitulé :

" محاضرات في القانون الدستوري (طرق ممارسة السلطة والأنظمة السياسية المعاصرة) "

Destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année Licence.

■ **Mme MOKDAD Fatiha**, Maître de conférences classe B, Intitulé :

" محاضرات في القانون الدستوري "

Destiné aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année Licence.

■ **M. AÏSSAOUI Azedine**, Maître de conférences classe A, Intitulé :

" محاضرات في الملكية الفكرية "

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année Licence, spécialité : Droit Public.

■ **M. AÏSSAOUI Azedine**, Maître de conférences classe A, Intitulé :

" محاضرات في القانون الاقتصادي العام "

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année Licence, spécialité : Droit Public.

■ **M. MAZIZ Abdesselam**, Maître de conférences classe A, Intitulé :

<sup>2</sup> Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

## "محاضرات في القانون الدولي العام"

Destiné aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année Licence.

■ **M. MAZIZ Abdesselam**, Maître de conférences classe A, Intitulé :

## "محاضرات في قانون المالية العامة"

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année Licence, spécialité : Droit Public.

### 2. Résolutions

Au vu des rapports favorables des experts désignés et validés :

- par le comité scientifique du département des enseignements de base en droit en date du 24 avril 2022 s'agissant du support pédagogique de **Mme MOKDAD Fatiha** et en date du 04 mai 2022 s'agissant des deux supports pédagogiques de **M. MAÏFI Laziz** et du support pédagogique de **M. MAZIZ Abdesselam** ;

- par le comité scientifique du département de droit public en date du 05 mai 2022 s'agissant des supports pédagogiques de **M. AÏSSAOUI Azedine** et **M. MAZIZ Abdesselam** ;

Après examen des supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre de photocopiés et émet un avis favorable à leur mise en ligne.

### **Point n° 2 : Désignation du nouveau rédacteur en chef de la Revue Académique de la Recherche Juridique :**

#### 1. Présentation des dossiers :

Le conseil scientifique a été saisi d'une proposition de désignation de :

- **M. TAOULT Karim**, Maître de conférences classe A, en qualité de rédacteur en chef de la Revue Académique de la Recherche Juridique et ce suite à la nomination de M. BERRI Noureddine au poste de Doyen de la Faculté ;

#### 2. Résolutions :

Après délibération, le conseil a émis un avis favorable à la désignation de :

- **M. TAOULT Karim**, Maître de conférences classe A, en qualité de rédacteur en chef de la Revue Académique de la Recherche Juridique ;

### **Point n° 3 : Désignations au niveau du Comité de Formation Doctorale CFD :**

#### 1. Présentation des dossiers :

Le conseil scientifique a été saisi :

- d'une proposition de désignation de **M. KEBAILI Tayeb**, Professeur, en qualité de nouveau Président du comité de formation doctorale CFD et ce, suite à la nomination de M. BERRI Noureddine au poste de Doyen de la Faculté ;

- d'une proposition de désignation de **Mme TOUATI Nasséra**, Professeur, en qualité de membre du comité de formation doctorale CFD

#### 2. Résolutions :



Après délibération, le conseil a émis un avis favorable à la désignation de **M. KEBAILI Tayeb**, Professeur, en qualité de Président du comité de formation doctorale CFD et de **Mme TOUATI Nasséra**, Professeur, en qualité de membre du comité de formation doctorale CFD.

## **Point n° 4 : Manifestations scientifiques :**

### **1. Présentation des dossiers :**

Le conseil scientifique a été saisi en vue de l'examen de deux questions :

- L'organisation d'un colloque national sur le thème du « Partenariat secteur public-secteur privé » programmé pour le 14 décembre 2022.
- L'organisation d'une activité scientifique sous la formule de « **L'Invité du Mois** » et ce, dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique à travers l'invitation de compétences reconnues en vue de développer des thèmes de recherche intéressant les enseignants et les doctorants de la Faculté. Une telle activité serait encadrée par un Comité de suivi.

### **2. Résolutions :**

- S'agissant du colloque national, le conseil scientifique rappelle que la programmation des manifestations scientifiques s'effectue au mois de décembre. A ce titre, le canevas doit être soumis au conseil lors de sa réunion de décembre consacrée à l'examen de la programmation des manifestations scientifiques.
- S'agissant de la proposition d'une activité scientifique sous la formule de « **L'Invité du Mois** », le conseil scientifique a accueilli favorablement le projet et le soutient pleinement comme il a émis un avis favorable à la désignation des enseignants dont les noms suivent à titre de membres du Comité de suivi : Doyen de de la Faculté de Droit et Sciences Politiques, Mme TOUATI Nasséra, , AÏT-MANSOUR Kamal, BOUDRIOUA Abdelkarim, KEBAILI Tayeb, BOUDA Mohand Ouamar, OUSSIDHOUM Youcef, MOUSSACEB Zahir.

## **Conclusion des travaux**

### **1. Résolutions approuvées**

- 1) Validation de sept (07) supports pédagogiques présentés par **M. MAÏFI Laziz**, **Mme MOKDAD Fatiha**, **M. AÏSSAOUI Azedine** et **M. MAZIZ Abdesselam** ;
- 2) Avis favorable à la désignation de **M. TAOUILT Karim** en qualité de rédacteur en chef de la Revue Académique de la Recherche Juridique.
- 3) Avis favorable à la désignation de **M. KEBAILI Tayeb** Professeur, en qualité de Président du comité de formation doctorale CFD et de **Mme TOUATI Nasséra** en qualité de membre du comité de formation doctorale CFD.
- 4) Rejet d'une demande de programmation d'une manifestation scientifique et avis favorable à la proposition d'une activité scientifique sous l'intitulé « **L'Invité du Mois** ».

### **2. Recommandations**

- 1) Néant.

Bejaia, le 05 mai 2022.



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.